

SESSION 2009

**CONCOURS EXTERNE
DE RECRUTEMENT DE PROFESSEURS AGRÉGÉS**

**Section : ARTS
Option B : ARTS APPLIQUÉS**

ÉPREUVE ÉCRITE D'HISTOIRE DE L'ART ET DES TECHNIQUES

Durée : 4 heures

L'usage de tout ouvrage de référence, de tout dictionnaire et de tout matériel électronique est rigoureusement interdit.

Dans le cas où un(e) candidat(e) repère ce qui lui semble être une erreur d'énoncé, il (elle) le signale très lisiblement sur sa copie, propose la correction et poursuit l'épreuve en conséquence.

De même, si cela vous conduit à formuler une ou plusieurs hypothèses, il vous est demandé de la (ou les) mentionner explicitement.

NB : Hormis l'en-tête détachable, la copie que vous rendrez ne devra, conformément au principe d'anonymat, comporter aucun signe distinctif, tel que nom, signature, origine, etc. Si le travail qui vous est demandé comporte notamment la rédaction d'un projet ou d'une note, vous devrez impérativement vous abstenir de signer ou de l'identifier.

Tournez la page S.V.P.

Sujet :

« Les marques sont l'agent de la disparition de l'objet. »

Dominique QUESSADA, *La Société de consommation de soi, Politique de la publicité*, Paris, Éditions Verticales, 1999, p. 139.

Vous commenterez ce propos en l'inscrivant dans le champ de la création et des stratégies du design depuis 1945.